



Zonage Réglementaire

- NR** Zones non réglementées
-  Zones constructibles sous conditions (In° renvoyant au règlement)
-  Zones inconstructibles (In° renvoyant au règlement)



COMMUNE DE AIGUILLES

P.P.R.

Plan de Prévention des Risques naturels
prévisibles

ZONAGE REGLEMENTAIRE

Service instructeur:
Direction Départementale de l'Équipement

Réalisation:
Service Départemental de Restauration des Terrains en Montagne
Office National des Forêts
Juillet 2007